

UNAPEI BZH

MAGAZINE # 1

COVID-19 ET HANDICAP : ADAPTATIONS ET NOUVELLES PRATIQUES

— Initiatives originales et solidaires

Maintien du lien social

Partenariats inter-associatifs

Vacances atypiques

Continuité des mesures de protection

JAN 2021

Comité de rédaction :
Elodie GRUEL, Loïc TACHON, Sabine BLOUET-LERAN,
Aurore COURCOUX, Pauline LE PARC

Direction de la publication :
Jack MEUNIER
et le Conseil d'Administration de l'Unapei Bretagne

Conception :
Delphine BACHELARD, Julien GUILLOU,
Service Communication des Papillons Blancs du Finistère

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT
+ TRADUCTION FALC



3 - 4

L'UNAPEI BRETAGNE ET SES
ASSOCIATIONS ADHÉRENTES
EN BREF + TRADUCTION FALC



5 - 6

LE MOUVEMENT UNAPEI A
L'HEURE DU COVID-19

7 - 8

L'UNION RÉGIONALE "RELAIS" ENTRE LA
TÊTE DE RÉSEAU ET LES ASSOCIATIONS
LOCALES ET DÉPARTEMENTALES

9 - 10

INITIATIVES SOLIDAIRES
ET INNOVANTES

11 - 12

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, UNE PRIORITÉ

13 - 14

TERRITORIALISATION
ET PARTENARIATS
INTER-ASSOCIATIFS

15 - 16

ACTIONS ORIGINALES EN ESAT

17

FESTIVALS ET SÉJOURS DE
VACANCES : FAIRE OUBLIER
LA CRISE SANITAIRE

18 - 19

MESURES DE PROTECTION ET COVID-19 :
TÉMOIGNAGE D'UNE PRÉSIDENTE
D'ASSOCIATION TUTÉLAIRE

20

RÉSUMÉ DE LA REVUE EN FALC

21 - 22



COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

23

ÉDITO

Le mot du Président,
de l'Unapei Bretagne

Jack MEUNIER



En ce début d'année 2021,

bon nombre d'entre nous, souhaitent tourner la page au plus vite sur l'année 2020 particulièrement éprouvante et sur cette pandémie de Covid-19 qui nous a tous impactés de près ou de loin.

Les personnes en situation de handicap, leurs familles et de facto les services, établissements et équipes de professionnels qui les accompagnent dans leurs parcours de vie ; n'ont eu d'autres choix que d'adapter, en fonction de la connaissance que nous avions de ce virus, leurs modes de pensée, leurs organisations et leurs procédures pour sécuriser les conditions d'accompagnement de chacun.

Alors que nous espérions la fin de cette contamination avec l'été, force a été de constater que nous devons encore nous réinventer avec l'arrivée d'une deuxième vague à l'automne dans un contexte économique nouveau. Ces deux vagues de contaminations et de confinements consécutives sont loin d'avoir été aisées pour les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs proches que nous défendons et représentons. Elles n'ont pas été évidentes non plus pour les professionnels du secteur médico-social, largement mobilisés pendant cette période exceptionnelle et dont l'engagement, l'implication exemplaire, justifient notre reconnaissance. Dans les conditions du moment, nos professions ont perdu de leur attractivité. Il est urgent et primordial de revaloriser ces métiers !

Pour garder une note positive de cette situation inédite, nous avons sélectionné quelques initiatives, adaptations et pratiques nouvelles de quelques-unes des associations de notre mouvement. Imaginées à la base pour pallier aux contraintes rencontrées dans ce contexte sanitaire évolutif qui, à la suite d'une première phase expérimentale, grâce aux retours bénéfiques enregistrés, vont perdurer en l'état ou après avoir subi de nouvelles améliorations.

Découvrez vite notre sommaire sur ce champ des possibles ! 

Il me reste à vous souhaiter pour 2021 une très belle année « sans Covid » et que les attentes des personnes que nous accompagnons, de leurs familles, de leurs aidants et de leurs professionnels de soutien, soient mieux entendues mais surtout pleinement reconnues pour atteindre le plus rapidement possible, notre idéal de société pleinement solidaire et inclusive.

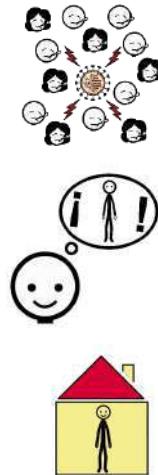
MEILLEURS VŒUX

2021

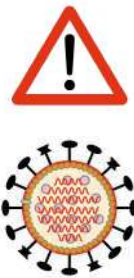
ÉDITO



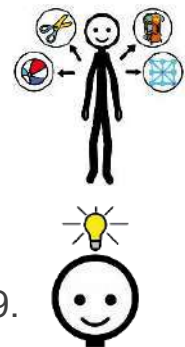
L'année 2020 a été difficile.
La COVID-19 nous a tous touché.
Les personnes en situation de handicap,
Leurs familles,
Les établissements
Les professionnels
Tous ont été obligés de s'adapter tous les jours
Pour continuer à vivre le plus normalement possible.



C'est toujours difficile car le virus est toujours là.
Nous soutenons les personnes et leurs proches.
Nous soutenons les professionnels qui ont été présents chaque jour.
Nous souhaitons que leurs métiers soient reconnus.



En 2020 les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnels
ont dû imaginer
de nouvelles activités.
Les activités n'existaient pas avant.
Elles ont été créées pour résoudre les problèmes liés au COVID-19.



Certaines activités continuent encore aujourd'hui.
C'est très positif.



Les articles parlent de ces activités.
Vous pouvez les découvrir dans ce magazine.



Je vous souhaite une très belle année 2021, « sans COVID-19 ».
J'espère que les attentes des personnes, de leurs proches, des professionnels seront entendues.
J'espère très vite une société où les personnes handicapées aient la même place et les mêmes droits que les autres personnes.



L'UNAPEI BRETAGNE ET SES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES EN BREF



Notre fédération régionale (association loi 1901 créée le 22 septembre 1975), composée de 12 associations familiales gestionnaires ou non gestionnaires des 4 départements bretons, **est mobilisée et engagée pour la défense des droits et des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles.** Et, plus particulièrement de celles en situation de handicap intellectuel depuis maintenant 45 ans.



Ses 12 associations adhérentes sont **toutes affiliées au mouvement parental national Unapei**, reconnu d'utilité publique (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) qui **œuvre depuis 60 ans** pour une société solidaire et inclusive ainsi que pour le soutien à l'autodétermination et l'auto-représentation.

L'union régionale en est une instance territoriale de coordination qui assure par conséquent l'interface entre la « Tête de réseau » et les associations du réseau implantées sur la Bretagne.

Aujourd'hui, l'Unapei Bretagne, avec ses 6 associations gestionnaires (Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor ; Les Papillons Blancs du Finistère ; Adapei, les Papillons Blanc d'Ille-et-Vilaine ; Association Notre Avenir ; Association Sévigné ; Adapei du Morbihan, les Papillons Blancs) et ses 2 associations non gestionnaires (Adapei 29, Ted-Dit Autisme Fougères) ; **accompagne près de 9 000 personnes en situation de handicap et personnes vulnérables via plus de 180 établissements et services et 4 500 ETP.**

Quant à nos 4 associations tutélaires (APM 22, ATP 29, ATI 35, ASCAP 56), autre composante intégrante du mouvement ; elles totalisent près de **350 salariés pour assurer la protection de plus de 10 700 personnes en situation de vulnérabilité.**

Le saviez-vous ?

L'union régionale :

- est **agrée au titre de l'article L.1114-1 du Code de la Santé Publique** et représente ainsi les usagers dans les instances hospitalières et de santé publique ;
- est le **porte-parole du Comité d'Entente Handicap Bretagne (CEHB)** pour promouvoir et garantir, encore plus largement, les droits de toutes les personnes en situation de handicap et de leurs familles quelles que soient leurs déficiences et ainsi faire force vis-à-vis de leurs positions auprès des instances publiques et pour faire évoluer la société.

L'UNAPEI BRETAGNE ET SES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES EN BREF



La Fédération régionale de Bretagne est composée de 12 associations.

La fédération régionale est motivée et engagée pour défendre les droits et les intérêts des personnes handicapées et leurs familles.

La fédération régionale de Bretagne est auprès des personnes handicapées depuis 45 ans.

L'UNAPEI travaille pour une société solidaire et inclusive.

L'UNAPEI soutient l'autodétermination et l'autoreprésentation.

L'autodétermination c'est laisser les personnes agir pour leur avenir.

L'auto-représentation c'est prendre la parole et participer aux décisions qui les concernent en tant que citoyens « rien pour nous, sans nous ! »

Aujourd'hui l'UNAPEI Bretagne et ses associations partenaires accompagnent 9 000 personnes en situation de handicap et des personnes vulnérables.

Ces personnes sont accueillies dans 180 établissements et services.

4 autres associations de tutelles assurent la protection de 10 700 personnes vulnérables.

Le saviez-vous ?

L'union régionale :

- représente aussi les usagers dans les services hospitaliers et de santé publique ;
- est le porte-parole du Comité d'Entente Handicap Bretagne (CEHB)

L'union régionale garantit les droits de toutes les personnes en situation de handicap et de leurs familles quelle que soit leur situation.

LE MOUVEMENT UNAPEI À L'HEURE DU COVID-19 :

REGARD EN ARRIÈRE SUR CETTE CRISE SANITAIRE

Un réseau plus que jamais « *Unis et Solidaires* » pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles

”

Le mot d'ordre du Président de l'Unapei, Luc Gateau, était « *Unis et solidaires, avant tout* ». En effet, malgré les difficultés rencontrées, c'est la solidarité et la cohésion qui l'ont emporté sur le reste et ont permis « *d'éviter le pire* » pendant cette crise sanitaire exceptionnelle. Certes très difficile à gérer, elle a néanmoins permis de faire émerger un bon nombre d'initiatives. C'est par l'union de tous, parents, professionnels, bénévoles ou personnes accompagnées que des solutions ont pu être trouvées et mises en place (entraide de la « *triple expertise* »).

Une tête de réseau pleinement investie et soutenue par de nombreux donateurs

Pour faire face à cette situation inédite, l'Unapei a organisé très rapidement des cellules de crise quotidiennes. Elles effectuaient un état des lieux de la situation sur chaque région et suivaient l'évolution dans les différentes associations du mouvement.

L'identification des difficultés prioritaires ont permis ainsi d'être force de proposition et d'interpeller à plusieurs reprises le secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, les ministères voire la présidence de la République afin d'alerter sur les problématiques rencontrées.

Les médias ont eux aussi participé à aider le mouvement. Ainsi, l'Unapei a diffusé en son nom ou co-signé pas moins de 10 communiqués de presse, fait paraître un spot publicitaire, deux tribunes d'interpellation et eu plus de 170 relais dans la presse pour porter ses messages.

Ainsi, par exemple, il a été obtenu :

- le rappel du principe de non-discrimination dans l'accès aux soins ;
- une attestation dérogatoire de déplacement en version FALC (Facile A Lire et à Comprendre) ;
- le paiement en espèces pour les majeurs protégés,
- le non-paiement de la contribution aux frais d'entretien et d'hébergement en établissements et services médico-sociaux en cas d'absence liée à la Covid-19,
- une possibilité pour les familles d'enfants handicapés de bénéficier d'un temps de sortie plus longs pendant le confinement ;
- une dérogation du port du masque pour les personnes dont le handicap le rend difficilement supportable.

Par ailleurs, dès le mois de mars, l'Unapei a créé **une cellule de soutien personnalisé pour les familles** ainsi qu'un **Fonds d'Urgence « Covid-19 et Handicap »** ayant permis de financer notamment du matériel de protection comme l'achat d'1 million de masques chirurgicaux à destination des personnes accompagnées et des salariés. Une autre partie de ces dons a pu soutenir 150 projets locaux (actions de soutiens aux familles, aides à l'accès des activités culturelles et de loisirs aux personnes handicapées, etc). Au total, grâce à une grande générosité du public, le fonds a récolté près de **670 000 euros de dons**.



Une campagne spécifique via la **plateforme numérique** « unisetsolidaires.unapei.org » a aussi été mise en place par l'union nationale le 8 avril dernier. Etaient disponibles sur ce site web, des pages dédiées aux actualités, initiatives, témoignages, documents en FALC des associations du Mouvement Unapei.



COVID 19 & HANDICAP
#UnisEtSolidaires



Unisetsolidaires.unapei.org

Focus sur les adaptations et actions solidaires du mouvement

Force est de constater que l'engagement des professionnels a été plus que significatif dans cette période de crise. Ils ont apporté leurs savoir-faire afin de trouver des solutions dans des délais record. Certains ont même changé de profession le temps d'un instant pour répondre à l'urgence. Par exemple, des éducateurs mais aussi des cadres associatifs sont ainsi devenus manutentionnaires, gardiens de nuit, aides de cuisine ou apprentis-blanchisseurs pour continuer à faire tourner les ESAT, les cuisines centrales et assurer la sécurité des personnes accompagnées.

Cette crise a permis de faire naître un **élan de solidarité inédit**, d'apporter notre savoir-faire pour répondre à l'urgence et de montrer notre **participation à l'effort collectif** contre le virus.

Ainsi, une solidarité inter associative s'est notamment organisée. Les établissements et services ont su s'adapter. Les familles dont les proches en situation de handicap sont revenus à la maison se sont mobilisées.

On a pu voir bon nombre de cellules de soutien pour les familles via les associations en télétravail, permettant de toujours garder un contact et d'éviter le sentiment d'isolement.

Autres exemples d'actions mises en œuvre :

- les ESAT de l'association Lorraine ont fourni pas moins de 20 500 visières de protection, 15 000 masques (plus 5 000 masques en tissus confectionnés par des couturières bénévoles) aux soignants, gendarmes, policiers, pompiers, ... ;
- en Haute-Saône, l'Adapei Pro 70 de Rêpes, dès le 25 mars, via une équipe de 20 salariés de l'entreprise adaptée et d'autres salariés membres ont produit 10 000 masques par semaine ;
- l'Adapei de Toulouse a créé le Getty Museum Challenge afin de distraire les personnes accompagnées de l'association en leur faisant reproduire des œuvres célèbres ;
- dans l'Eure, l'Adapei 27 a invité des artistes à se produire dans les établissements (spectacles vivants) ;
- à Nantes, du côté de l'Esatco de Legé, les livraisons à domicile de repas destinées aux personnes âgées ont été poursuivies ;
- à Montluçon, malgré une équipe réduite, ils n'ont pas non plus arrêté leur activité de traitement du linge et ont même proposé aux infirmières libérales de laver leur linge gratuitement.

Enjeux et combats

Cette crise sanitaire, c'est aussi le visage d'esprits fragilisés. En effet, paradoxalement au soutien très fort observé sur le terrain, cette visibilité s'évanouit aux échelons supérieurs. Les acteurs du secteur médico-social, les personnes en situation de handicap et leurs aidants familiaux se sont sentis oubliés.

Côté professionnels du médico-social, il est revendiqué une juste reconnaissance (valorisation globale des métiers et revalorisation des salaires). Ils constituaient pendant la

crise, parfois, le seul lien social pour les personnes handicapées ou leurs proches.

Côté personnes handicapées et proches, les nombreuses interventions de l'Unapei auprès du gouvernement, en lien avec les partenaires associatifs nationaux et le Collectif Handicaps ont eu un impact positif sur certaines dispositions afin de faciliter leur quotidien. Cependant, les revendications ne peuvent s'achever à l'annonce du déconfinement ou à l'après-crise car **les combats portés de longue date par l'Unapei demeurent plus que jamais d'actualité**. Il est essentiel de poursuivre les efforts pour prendre en compte « *les besoins concrets nés ou révélés pendant cette crise sanitaire, mais aussi tous ceux qui lui préexistaient au sein des familles sans solution d'accompagnement ou bénéficiant de moyens notoirement insuffisants pour construire des vies dignes et choisies (...)* » indique le Président de l'Unapei, Luc Gateau.



UNE UNION RÉGIONALE « RELAIS » ENTRE LA TÊTE DE RÉSEAU ET LES ASSOCIATIONS LOCALES ET DÉPARTEMENTALES

Distribution de 60 000 masques et 200 visières de protection

Courant mai durant la 1^{ère} vague épidémique, l'Unapei Bretagne a été destinataire d'un don de l'Unapei « Tête de Réseau » de 60 000 masques chirurgicaux et de 200 visières de protection qu'elle a aussitôt mis à la disposition de ses 6 associations gestionnaires et de ses 4 associations tutélaires membres pour contribuer à la protection à la fois des professionnels mais aussi des personnes que nous accompagnons, en situation de handicap ou vulnérables. C'est l'esatco du site du Pays de Loudéac (Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor) qui a gracieusement effectué le suivi logistique de l'opération et nous l'en remercions encore chaleureusement. La récupération, quant à elle, s'est ensuite organisée solidairement entre les associations de chaque département breton.

Vigilance accrue et remontées des problématiques

Que ce soit lors de la 1^{ère} vague ou de la 2^{nde}, l'union régionale n'a eu de cesse de sonder ses associations et d'être à l'écoute des risques et problématiques engendrées par le contexte sanitaire afin que des alertes puissent être relayées aux instances régionales concernées mais aussi au niveau national via l'Unapei. Elle s'est aussi fait l'écho des différentes campagnes et tribunes d'interpellation de sa Tête de réseau pour faire entendre nos préoccupations communes.



Focus sur le vécu du 1^{er} confinement de travailleurs d'ESAT et de personnes sous protection juridique accompagnées par nos associations



Dans le cadre d'une 1^{ère} Mesure d'Impact Social régionale auprès des travailleurs d'ESAT et des personnes accompagnées par une association tutélaire, réalisée grâce au soutien de l'Unapei, de l'agence ELLYX et du Fonds Social Européen (dont les résultats seront dévoilés courant du 1^{er} semestre 2021) ; l'Unapei Bretagne en a profité pour interroger également ces personnes sur leur ressenti du 1^{er} confinement et le soutien qu'elles ont perçu pendant cette période « hors normes ». En voici les 1^{ères} tendances (issues de 433 retours de travailleurs d'ESAT et de 114 personnes accompagnées en association tutélaire) avant les résultats définitifs :

Travailleurs d'ESAT

- Lieu de vie pendant le confinement :

Une majorité des travailleurs d'ESAT répondants a passé le confinement chez ses parents (28,8%). Seuls 11,6% ont passé cette période en établissement. En outre, 23,3% des répondants ont déclaré vivre seuls pendant le confinement.

- Niveau d'inquiétude :

La proportion des individus qui se sont dits « inquiets » et « peu inquiets » est relativement similaire à la proportion des individus qui se sont dits « rassurés » et « plutôt rassurés ». En effet, 40% étaient inquiets ou un peu inquiets et 36% rassurés ou plutôt rassurés. Par ailleurs, 24% ont indiqué n'être « ni l'un ni l'autre ».

- Sentiment de soutien :

Les travailleurs d'ESAT se sont largement sentis aidés par leur famille et par l'association : plus de 76% des personnes interrogées font état d'un sentiment de soutien du côté familial et plus de 79% du côté associatif.

Les personnes ont aussi révélé avoir eu de l'appui du côté amical mais dans une proportion légèrement moindre (62%).

En revanche, le sentiment d'avoir été aidé par des bénévoles ou par des voisins est nettement inférieur : 66,4% des répondants signalent ne pas s'être sentis assistés par leurs voisins et 63,7% par les bénévoles.

Pendant la période du 1^{er} confinement, ce sont donc les cercles les plus proches dont l'aide a été la plus perçue. En proportion, le sentiment manifesté par les travailleurs d'ESAT d'avoir été aidés par l'association est le plus important.

Personnes accompagnées par une Association Tutélaire

- Lieu de vie pendant le confinement :

Les personnes répondantes, accompagnées par une association tutélaire du mouvement, vivent majoritairement en logement autonome et d'ailleurs 66% ont vécu seuls pendant le confinement.

- Niveau d'inquiétude :

Les personnes qui assurent ne pas avoir été inquiètes pendant le confinement sont majoritaires, avec respectivement 47% et 11% des personnes « rassurées » et « plutôt rassurées ».

Pour les autres, 27% étaient « inquiètes », 5% « un peu inquiètes » et 10% « ni l'un ni l'autre ».

- Sentiment de soutien :

Les professionnels des associations tutélaires sont ceux qui sont déclarés comme ayant été les plus aidants pendant le 1^{er} confinement (à hauteur de 80% des répondants).

De plus, une corrélation existe entre le niveau d'inquiétude émis par les personnes et le sentiment de soutien par un professionnel de l'association tutélaire. En effet, les personnes qui se sont senties appuyées par l'association ont stipulé être plus rassurées.

La sphère familiale est quant à elle arrivée en 2^{de} place du soutien perçu par les répondants (51%), mais dans une proportion moindre.

Par contre, les liens amicaux (pour 36%) et de voisinage (pour 25%) apparaissent moins déterminants et le sentiment d'avoir été soutenu par les bénévoles est pratiquement nul (5%).

Par ailleurs, il est à noter que d'autres types de personnes ont été citées comme appui précieux pendant cette période atypique et difficile : les aides à domicile ainsi que les professionnels de santé.

Les retours ainsi collectés mettent donc l'accent sur l'importance de l'implication des professionnels auprès des personnes accompagnées pendant ce 1^{er} confinement : les personnes interrogées ont très majoritairement eu le sentiment d'avoir été soutenues par ces derniers et cela a pu aider à se sentir rassuré pendant cette situation exceptionnelle.

INITIATIVES SOLIDAIRES ET INNOVANTES



Depuis le début de la pandémie, les salariés, familles et partenaires de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor ont fait preuve d'entraide et d'imagination pour traverser la crise sanitaire. De nombreuses actions solidaires en faveur des personnes accompagnées ont été mises en place dans les établissements et services de l'association. Gros plan sur quatre d'entre elles.

Un blog qui maintient le lien avec les familles

Au plus fort de l'épidémie, les visites étaient proscrites dans les maisons d'accueil spécialisées (MAS). Pour les parents, ne plus voir leur fils ou leur fille, le week-end, a été une situation difficile à vivre. « La séparation est dure, confiait en avril dernier Marie-Claude Taton, la maman de Mathieu, résident à la MAS de Paimpol. Mon fils me manque. Nous n'avons jamais été séparés aussi longtemps... »

Pour pallier cette situation, les maisons d'accueil de l'Association ont créé un blog sur lequel les activités des résidents se dévoilent au jour le jour, à travers des photos et des vidéos mises en ligne par le personnel. « Dès qu'un message est posté sur le blog, on reçoit un mail d'alerte, explique la maman de Mathieu. Il suffit de se connecter au site, de valider son mot de passe et on y accède facilement. Voir son fils et les autres résidents en photo, ça fait plaisir et ça nous rassure de savoir qu'ils sont entre de bonnes mains. Ce blog est une belle initiative ! »

Comme le rappelle François Goupil, directeur des MAS de Saint-Brieuc, « ce blog se veut avant tout interactif. Chaque parent peut poster un commentaire quand il le souhaite ». Pour Marie Bélal, maman d'Alain accueilli à la MAS de Paimpol, « il est le bienvenu dans une période où en tant que parents, on se pose beaucoup de questions... c'est un outil de communication indispensable. » Une bouffée d'oxygène, un lien très précieux pour garder le contact.



Denis ici dans le garage de ses parents où un mini-atelier a été spécialement aménagé pour lui.

L'atelier-travail à la maison, un exemple à suivre

La crise du Covid-19 a bouleversé notre façon de travailler et pas seulement dans les bureaux. A Loudéac, des parents ont aménagé un mini-atelier dans le garage du domicile familial pour leur fils Denis qui ne peut se rendre à l'ESAT. Opéré pour des problèmes cardiaques, Denis (36 ans) est considéré comme une personne à risque. Malgré les règles de sécurité sanitaire relatives aux gestes barrières et à la distanciation, il n'est pas autorisé à retourner à l'ESAT. « Pour lui, l'activité ne pouvait pas s'arrêter comme ça, du jour au lendemain », confie Christine, sa maman qui a eu la bonne idée de solliciter l'établissement pour délocaliser le travail de son fils à la maison. Une demande acceptée par la direction et qui répond aux directives de l'ARS favorisant « le maintien au domicile des travailleurs en situation de handicap présentant des risques de santé ». Moniteur de l'atelier cartonnage à l'ESAT de Loudéac, Thierry Jouan se réjouit de cette initiative. « Denis maîtrise parfaitement le collage de fenêtres sur carton pour la fabrication de boîtes de volaille destinées à l'abattoir de dindes. Il n'a pas besoin de l'aide de son moniteur. Nous sommes très satisfaits et fiers de son travail. » Ses parents le sont tout autant. « Avec ce travail, notre fils garde toujours un pied à l'ESAT. C'est une belle expérience ! » Un exemple à suivre.



Les MAS de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor postent régulièrement des photos et des messages pour raconter le quotidien des résidents aux familles.



Sur grand écran, les résidents peuvent suivre à distance la séance de médiation animale animée par Emmanuelle Gouriou-Deffains.

Les animaux entrent à la MAS par visio-séance

Privée de visite à la MAS de Saint-Brieuc en raison de la crise du Covid-19, Emmanuelle Gouriou-Deffains s'est longtemps interrogée sur la manière dont elle pouvait **animer, à distance, une séance de médiation animale auprès des personnes polyhandicapées de l'établissement.**

Un grand écran, une bonne connexion, un programme préparé en amont avec la complicité du personnel et le tour est joué. « Il a fallu innover et s'adapter, explique l'intervenante. L'idée est de créer une interactivité entre l'animal et la personne en faisant en sorte qu'elle puisse bouger et participer à l'atelier à distance en appuyant sur l'écran. » Ainsi, Sébastien a pu faire tomber le dé indiquant à l'animatrice le nombre de croquettes qu'elle devait prendre pour nourrir l'animal.

Martine, habituellement si distante avec les animaux, s'est approchée de l'écran pour mieux les observer. **La médiation animale est encore peu connue du grand public.** « Elle apporte du bien-être et du réconfort, indique la responsable de l'atelier Emmanimaux. Elle stimule le sens et l'éveil des personnes en situation de handicap, favorise la communication et la motricité fine, aide à apaiser les angoisses et à canaliser les émotions. » Présent lors de cette séance particulière, Guillaume Pottier aide-soignant, en mesure les bienfaits sur les personnes. « Certains résidents m'ont surpris. Habituellement en retrait et si réservés, ils ont participé aux ateliers et se sont exprimés et en redemandent. »



A l'ESAT de Plourivo, la vente directe de légumes bio connaît une forte croissance.

La vente de légumes bio en mode sans contact.

Depuis le début de la crise, l'ESAT de Plourivo près de Paimpol connaît une affluence inhabituelle pour la vente directe de légumes qu'il organise chaque jeudi matin aux portes de son atelier maraîchage bio. « Avec les restrictions de déplacement, les gens se sont tournés vers les producteurs locaux, témoigne Pascal-Yves Bénis, moniteur esatco. Notre activité a été multipliée par quatre ! »

Face à l'afflux de nouveaux clients et à l'exigence des mesures sanitaires, l'ESAT de Plourivo a dû adapter son organisation. « Nous avons aménagé un étal spécifique avec une file d'attente qui respecte la distanciation physique. Une personne de l'ESAT note le détail de la commande sur une feuille transmise

à une autre qui remplit le cageot avant de le déposer sur une table. Le client n'a plus qu'à remplir son chèque et à emporter son panier de légumes, le tout sans aucun contact ! Chacun est ravi et peut constater que les produits viennent directement de la serre voisine. L'offre est diversifiée. Tout ou presque est produit sur le site. »

Cet engouement envers les circuits courts va-t-il durer ?

Les consommateurs vont-ils reprendre leurs anciennes habitudes et retrouver leurs supermarchés ? « Difficile de le dire, répond Pascal-Yves Bénis. Nous continuons à promouvoir le consommateur local. On veut faire prendre conscience aux gens qu'ils ont des produits de qualité près de chez eux. A l'ESAT de Plourivo, l'activité se prolonge avec le même mode de vente. » En espérant que la clientèle y prenne goût durablement.

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, UNE PRIORITÉ



La crise du coronavirus a un impact auprès de toutes les populations qu'elles soient en bonne santé ou non, jeunes ou moins jeunes, qu'elles soient salariées ou scolarisées... On peut ainsi dire que nous sommes tous concernés et liés par un événement historique non maîtrisable. Les mesures de protection imposées, ont permis, paradoxalement, de remettre à sa juste place la question de ce qui fait lien dans notre société.

De la distanciation sociale à la distanciation physique

Le traitement de la crise, en termes de gestion d'urgence, s'est bien évidemment centré sur une dimension sanitaire. Les mesures barrières notamment préconisaient la mise en place d'une distanciation sociale. **Mettre en œuvre une distanciation sociale pour une association qui a dans son ADN la création de liens ?** Un impensé à transformer, adapter, traduire en actions, en activités, en accompagnement. Chacun, professionnels, familles personnes accompagnées a donc dû faire en sorte de s'adapter en intégrant une distanciation physique nécessaire au respect des mesures barrières et à inventer de nouvelles modalités de lien.

De la continuité de services aux débats sur une approche différente de l'institution

Les Papillons Blancs du Finistère (PBF) ont assuré pendant cette période leur mission, la continuité des services pour lesquels ils sont considérés d'intérêt général, pour le soutien des familles, les soins aux enfants, l'accompagnement des travailleurs, des personnes en résidence, par :

- la généralisation de la mise en service du télétravail et du travail à distance (anticipé dès 2019) dès le premier jour de confinement.
- la mise en place d'une cellule de veille associative ayant travaillé essentiellement à distance et visioconférence autour (entre autre) des questions d'hygiène, sécurité et qualité.

- la continuité du service des ressources humaines pour mener à bien les missions essentielles de paie, gestion et négociations sociales...
- la mobilisation en télétravail et en visite à domicile des services ambulatoires, des secteurs soins et scolarisation et des hébergements, chez les personnes accompagnées et leurs familles, afin de poursuivre les rencontres en proximité, les activités pédagogiques et éducatives tout en respectant le confinement et en leur apportant les réponses aux besoins exprimés.
- l'inventivité, la souplesse dans les organisations pour maintenir une production stable en ESAT suite à la diminution des commandes et en fonction des effectifs de travailleurs, et pour assurer la continuité de la vie des ateliers hors les murs...

Les PBF ont dû se réinventer. **L'intervention à domicile et le développement du travail ambulatoire se sont enrichis de nouvelles expériences. L'institution a été expérimentée « autrement ».** Le cadre institutionnel a montré sa force et sa stabilité, rassurant ainsi professionnels, familles et personnes accompagnées dans sa capacité à maintenir le lien, quel que soit le besoin d'accompagnement.

Cependant, l'intervention à domicile, le travail ambulatoire ne peut se passer d'institution. **Car l'institution « autrement » c'est aussi une base pour reprendre des forces, une base pour créer la relation, une base pour mieux aller vers l'autre, une base pour apprendre autrement, une base qui accueille la singularité de chacun, une base de la transition inclusive.**



TERRITORIALISATION ET PARTENARIATS INTER ASSOCIATIFS

La crise épidémique de la Covid-19, et particulièrement le confinement national de 55 jours au printemps 2020, ont bouleversé l'ensemble de nos organisations. De la sidération, nous sommes rapidement passés à la mobilisation. Nos objectifs étaient communs : poursuivre l'accompagnement des personnes les plus fragiles, être au plus proche des familles, des salariés, en composant avec les réalités du terrain. L'état d'urgence sanitaire, l'évolution des protocoles et les questions des protections ont été au cœur de nos actions. Face à ces problématiques partagées, les solidarités inter-associatives étaient une évidence pour tous les acteurs.

Pour ce faire, une coordination était nécessaire. Au sein de l'association, l'organisation de 29 réunions de cellules de crise départementales entre le 13 mars et le 29 mai 2020 ont permis des prises de décisions concertées et rapides. Pour répondre aux problématiques locales, des cellules de crise se sont ensuite déclinées sur les territoires que sont Rennes, Saint-Malo, Vitré et Redon. Très rapidement, d'autres acteurs locaux ont participé à ces réunions. Ces solidarités ont permis la concrétisation d'actions. Sans être exhaustifs, voici quelques réalisations concrètes :

Focus sur deux territoires : Vitré et Redon.

A Vitré, une cellule de crise composée initialement de représentants Adapei 35, de l'association Sévigné et d'Alisa, a, dès le mois d'avril, été rejointe par les 2 CLIC du territoire, la MAIA, l'AIS 35 et l'association Anne Boivent. La diversité des acteurs (Secteur Handicap, Personnes Agées et Insertion) et l'appui des instances de concertation ont permis de croiser les expertises, les moyens, avec des coopérations, telles que les mises en place :

- D'un dispositif de garde pour les enfants des salariés intervenant au sein des associations.
- D'une astreinte d'infirmières sur le territoire assurée par l'Adapei 35.
- La mise à disposition de professionnels d'une association vers une autre.
- L'ouverture d'un lieu de restauration au profit de l'Accueil de Jour d'Alisa au sein de l'ESAT Sévigné de Vitré
- Le don de visières de protection de l'association Sévigné à l'Adapei 35.
- La mise en place d'une unité Covid-19.



Cellule de crise du territoire de Vitré.
En présentiel pour la première fois le 15 juin 2020.

A Redon, « Quand le Plan Bleu a été déclenché, c'est naturellement que nous avons coopéré avec l'EHPAD. [...] Des contacts avec l'IME du territoire de Brocéliande, les Ajoncs d'Or, à Montfort-sur-Meu, ont également permis de créer une nouvelle coopération. Une salariée de cuisine est intervenue deux jours à Argoat pour soutenir l'équipe dans les missions d'entretien des locaux et de préparation des repas. [...] »

En chiffres, la mobilité des professionnels.

Pour éviter des ruptures de services, le redéploiement de professionnels dans les établissements et services de l'Adapei 35 et auprès d'autres partenaires (médico-sociaux, sanitaires) a été organisé pendant le premier confinement. Au sein de l'Adapei, ce sont plus de 300 mobilités réalisées par 100 salariés pendant cette période du premier confinement. Parmi eux, des salariés sont intervenus auprès d'autres acteurs, dont, à Rennes, dans l'Ehpad Résidence Saint Héliier, ou encore sur le territoire de Saint-Malo, auprès de l'association Les Amis de Notre Dame du Roc.



De cette période déroutante est aujourd'hui venue l'heure d'un premier bilan, grâce à un Retour d'Expériences notamment, qui est actuellement en cours au sein de l'association. Force est de constater que les solidarités perdurent. Par ailleurs, nous devons aujourd'hui raisonner par bassin de vie, mieux connaître les capacités de l'ensemble des acteurs de l'environnement des personnes. Ce sont bien les perspectives qu'offrent les Communautés 360. Il est important que les rencontres inter-acteurs puissent être menées en lien direct avec les autorités que sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental. Des points de vigilance sont d'ores et déjà identifiés : la conception de la santé, la crise sociale, la revalorisation des métiers du secteur médico-social, la gouvernance des politiques de santé au niveau territorial et le renforcement nécessaire des partenariats.



ACTIONS ORIGINALES EN ESAT

DES TRAVAILLEURS AU CŒUR DE LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION COVID-19



L'Association Sévigné a participé au projet de la Ville de Vitré qui vise à sensibiliser au rôle essentiel de la mise en place des gestes barrières. Au-delà des affiches pour les panneaux publicitaires et bus, la prise de parole avec des acteurs du territoire (infirmier(e)s, agents municipaux, élèves, artisans, directeurs/trices de structure) a permis d'humaniser cette campagne de prévention Covid-19.

UN RESTAURANT D'ESAT QUI SE MET AU « DRIVE »

Une nouvelle organisation en mode « DRIVE » a été mise en place par le restaurant de l'ESAT « les Ateliers Sévigné » à Vitré pour permettre de maintenir un minimum d'activités, et surtout, de renforcer le lien social avec les fidèles clients de la Zone d'Activité.

Cette nouvelle activité sera très certainement conservée et développée après la crise Covid-19 ...



FESTIVAL ET SÉJOURS DE VACANCES : FAIRE OUBLIER LA CRISE SANITAIRE !



Humpy Dumpty au Foyer La Sittelle

Dans le but de retrouver un rythme et une vie sociale stimulante, l'Adapei 56 a lancé deux projets qui ont rencontré un vif succès ! Les projets «**Un été à l'Adapei**» et «**Séjours de vacances adaptées**» sont nés, à l'été 2020, des réflexions sur la préparation du déconfinement. Ils répondent à plusieurs objectifs : pallier aux annulations des séjours de vacances adaptées par les organismes nationaux et des événements culturels, permettre une ouverture vers l'extérieur suite à cette période de confinement strict, maintenir un accès à la culture pour tous, soutenir le secteur culturel et artistique fortement impacté par cette crise sanitaire.

«Un été à l'Adapei» a été financé par l'association avec le **soutien du CCAH** (Comité National Coordination Action Handicap) ainsi que par l'apport du **Fonds d'urgence Covid-19 de l'Unapei**.

Le festival a couvert la période de juillet et août 2020. Complément d'Objet Insolite, Lamadéo, Tam à Tam, Nicolas Martin, Sitala, Le théâtre du Laid Crû, Orange Givrée, Hump-ty Dumpty sont les huit compagnies et groupes d'artistes qui se sont produits dans les huit foyers de l'association; soit soixante-dix représentations au total.

Les 800 personnes accompagnées par le Pôle Vie Sociale et Habitats ainsi que les 350 professionnels ont pu **découvrir des formes artistiques nouvelles** : danses, siestes sonores, en passant par des déambulations musicales, des clowns, des brigades d'intervention poétique, du «piano bar», de la marionnette. **Relancer le quotidien et le tourisme local, soutenir la culture, dans une démarche inclusive, le pari a été gagné !**

«Les séjours de vacances adaptées» ont été proposés du 11 juillet au 22 août 2020, sur treize lieux, en pension complète, aux quatre coins du Morbihan (soit 450 semaines de séjours pour 300 personnes accompagnées de 20 ans et plus). Professionnels, administrateurs, bénévoles, se sont mobilisés pour proposer **un programme de séjours variés et des hébergements de qualité**, en partenariat avec la Fédé et l'UFCV, ainsi que les traiteurs locaux pour des repas de qualité.

Au bord de la mer ou à la campagne, chacun a pu (re)découvrir les richesses de notre territoire morbihannais durant une ou deux semaines, au tarif unique et accessible de 500€ la semaine. L'Adapei du Morbihan, ainsi que l'ANCV/Unapei ont participé financièrement à ces séjours.

L'Adapei du Morbihan remercie vivement les **fondations pour leurs dons** : la Fondation SNCF (1000€), la Banque Populaire Fondation Grand Ouest (10 000€) et la Fondation de France (37 000€).



Séjour à Saint- Pierre Quiberon, en présence de Madame la Ministre des Sports

Bonne nouvelle !

Le Conseil d'Administration a voté pour la **prolongation du projet de séjours vacances pour encore deux ans** (agrément vacances adaptées en cours) !

L'association peaufine actuellement l'élaboration des prochains séjours qui auront lieu du 24 juillet au 28 août 2021, avec des thématiques variées, selon l'autonomie des personnes et de leurs envies. Des vacances calmes ou plus actives dans le Morbihan !

Les attentes des personnes en situation de handicap intellectuel, sont les mêmes que celles de leurs concitoyens : évasion, découverte, tourisme, sports, détente, repos, convivialité, rencontres et partages. Pour l'Adapei du Morbihan, l'accès aux vacances, aux loisirs et aux voyages est **un droit fondamental**, qui représente un des éléments fondateurs du projet de la personne dans son parcours de vie.

Dans ce cadre, l'Adapei du Morbihan s'est fixée des objectifs prioritaires :

- Les personnes sont actrices de leurs loisirs et de leurs vacances.
- Elles participent à l'élaboration de l'offre de service portée par l'Adapei.
- Elles ont le choix entre plusieurs offres de vacances.
- Elles sont accompagnées pour définir leur projet de vacances.
- Les propositions de vacances sont au service du bien-être, de la dignité, de l'épanouissement des vacanciers, de leur autonomie et de leur liberté.
- Les vacances facilitent l'accès aux loisirs de droit commun et sont des temps privilégiés pour développer la participation sociale.



MESURES DE PROTECTION ET COVID-19 : TÉMOIGNAGE D'UNE PRÉSIDENTE D'UNE ASSOCIATION TUTÉLAIRE



Comme tous les services mandataires, l'Association Tutélaire du Ponant face à l'urgence d'un confinement obligatoire pour tous mi-mars, a dû vite, très vite, s'organiser.

Toujours en liaison avec la direction et ses équipes, notre Conseil d'Administration s'est inquiété du devenir des personnes protégées, de leur autonomie et de leur isolement pour certains pendant le confinement, de la compréhension des événements qu'elles subissaient et des conséquences de ce confinement sur leur quotidien.

- La remise aux mandataires de téléphones portables professionnels afin de pouvoir être joignables par les personnes protégées et leurs familles (l'accueil téléphonique avait été fermé du fait des effectifs réduits sur les sites) a grandement rassuré les personnes protégées mais également les administrateurs.

- Pendant toute cette période, j'ai eu des échanges réguliers avec la direction qui me faisait un état précis de la situation, m'informait des nouvelles mesures prises et de toute l'organisation qu'elle devait mettre en place avec ses équipes tant pour les personnes protégées que pour les salariés.

- Comme tout le monde, l'Association Tutélaire du Ponant manquait cruellement de matériel de protection et cela générait autant d'inquiétude chez les personnes protégées que chez les mandataires et tous les autres salariés de l'ATP.

- Sans protection il n'était plus possible d'assurer les visites à domicile.

- Pendant le confinement, les médias parlaient beaucoup de « *la situation dans les hôpitaux et du dévouement du personnel soignant* » mais nous n'avons pas lu ni entendu beaucoup de commentaires sur les personnes handicapées, ni sur les Associations Tutélaire, ni sur le travail effectué par les mandataires auprès des personnes fragiles sous mesures de protection.

- Mais finalement... est-ce que le grand public sait exactement ce qu'est le travail d'un mandataire ?

- L'Unapei et l'Unapei Bretagne ont remarquablement relayé pendant toute cette période les informations et la distribution de masques via l'Unapei Bretagne a été très appréciée.

- Lorsque le 1^{er} confinement a pris fin, les équipes et les personnes protégées avaient trouvé leurs marques... et c'est alors qu'il a fallu gérer le déconfinement, avec toutes les normes de sécurité imposées... revoir à nouveau l'organisation des services, réajuster les équipes, écouter les expériences de chacun et tirer les enseignements d'une situation totalement inédite...

Notre Conseil d'Administration a eu confirmation que l'accompagnement auprès des personnes protégées n'avait pas été interrompu et que les mandataires avaient poursuivi leur mission avec professionnalisme et efficacité, même si pour certains les solutions proposées pour pallier les difficultés rencontrées dans une période hors norme n'étaient peut-être pas toujours idéales.



Armelle POULIQUEN-NAUDY, Présidente ATP*

* La Présidence de l'ATP est désormais assurée par Hervé QUEANT depuis l'Assemblée Générale du 25 juin 2020.

RÉSUMÉ DE LA REVUE



Cette revue est réalisée par l'Unapei Bretagne.

La revue parle de la crise sanitaire de 2020.

La revue montre comment les établissements, les services membres de l'Unapei Bretagne ont changé leurs habitudes pour continuer de fonctionner pendant la crise sanitaire et le confinement.

6 associations montrent des exemples de modification de fonctionnement et de nouvelles pratiques.

➤ L'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor (département 22)

Un blog a été créé pour donner des nouvelles et des photos aux familles des personnes handicapées

Un travailleur d'ESAT a installé un mini atelier dans le garage de ses parents

Une activité de soin aux animaux à distance



➤ Les Papillons Blancs du Finistère (département 29)

Comment ils ont maintenu le lien entre les professionnels et les personnes handicapées et leurs familles par des appels téléphoniques en visio ou par des espaces créés spécialement pour les visites.





➤ L'association Sévigné (département 35)

Une action de l'ESAT avec la ville de Vitré
visant à sensibiliser à la mise en place des gestes barrières
ou sur un restaurant qui s'est mis au Drive.



➤ L'Adapei, les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine (département 35)

Comment ils ont géré la crise sanitaire
avec des partenariats avec d'autres associations.



➤ L'Adapei du Morbihan, les Papillons Blancs (département 56)

Comment ils ont mis en place cet été
des choses originales
pour distraire les personnes en situation de handicap.



➤ L'Association Tutélaire du Ponant (département 29)

Comment l'organisation des mandataires judiciaires
tuteur et curateur
a été modifiée par le confinement
Comment les mandataires judiciaires
ont fait pour continuer
l'accompagnement des personnes protégées
Comment l'Unapei Bretagne et Nationale
ont apporté leur soutien
aux associations,
aux personnes handicapées,
aux familles.



Les articles traduits en FALC ont été traduits selon la norme européenne FALC par Audrey Dubreuil, Sébastien Ollivier, Yannick Omnès et Nathalie Manach de la Résidence Kelou Mad, et par Carine Ledem et les Travailleurs de l'atelier sous-traitance de l'ESAT de Cornouaille. Les Papillons Blancs du Finistère.

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS



UNAPEI BRETAGNE

Jack MEUNIER - Président

Immeuble Le Spatium - 18 rue du Chêne Germain
35 510 CESSON-SEVIGNE
02 99 86 17 41
unapeibretagne@adapei35.asso.fr
unapeibretagne.wixsite.com/website-1



ADAPEI LES PAPILLONS BLANCS DU MORBIHAN

Armand EICHLER - Président

2 Allée de Tréhornec - BP 116
56 003 VANNES Cedex
02 97 63 36 36
info@adapei56.net
www.adapei56.com



ADAPEI LES PAPILLONS BLANCS D'ILLE-ET-VILAINE

Catherine LECHEVALLIER - Présidente

Accueil : 3 rue du Patis de Couasnes
35 136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE
Postale : CS 66000 - 35 091 RENNES Cedex
02 99 22 77 10
siege@adapei35.asso.fr
www.adapei35.com



LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTÈRE

Jacques PHILIPPE - Président

5 rue Yves Le Maout - CS 40026
29 480 LE RELECQ-KERHUON
02 98 01 22 66
accueil@papillonsblancs29.fr
www.papillonsblancs29.fr



ASSOCIATION NOTRE AVENIR

Nelly ALLANIC - Présidente

28 rue de Sabin
35 470 BAIN DE BRETAGNE
02 99 43 95 44
notreavenir@navenir.com
www.notreavenir.bzh



ADAPEI 29

Jacques MICHEL - Président

1B rue Joseph Halleguen - BP 1656
29 106 QUIMPER Cedex
02 98 55 51 43
adapei29@wanadoo.fr
www.adapei29.fr



ASSOCIATION SÉVIGNÉ

Isabelle HILLION - Présidente

11 rue Plagué
35 500 VITRE
02 99 75 31 23
contact@afsevigne.fr
www.association-sevigne.fr



ADAPEI NOUVELLES CÔTES D'ARMOR

Christian VINCENT - Président

6 rue Villiers de l'Isle Adam - BP 40240
22 192 PLERIN Cedex
02 96 62 66 77
association@adapei-nouvelles.fr
www.adapei-nouvelles.fr



TED DIT AUTISME

Renaud GRANDBIEN - Président

Les ateliers 9 rue Frères Devéria
35 300 FOUGERES
02 99 97 97 89
teddit.fougeres@gmail.com
www.tedditaautisme.fr



ASCAP 56

Serge MAZURIER - Président

2 rue des Remparts - BP 906
56 109 LORIENT Cedex
02 97 64 35 26
a.t.i.56@wanadoo.fr



ATI ASSOCIATION TUTÉLAIRE D'ILLE-ET-VILAINE

Christian GUITTON - Président

63 avenue de Rochester - CS 40613
35 706 RENNEX Cedex 7
02 99 87 90 00
accueil@ati35.asso.fr
www.ati35.asso.fr



APM 22 (ASSOCIATION DE PROTECTION DES MAJEURS)

Didier KIEFFER - Président

18 rue Parmentier - BP 4601
22 046 SAINT-BRIEUX Cedex 2
02 96 68 16 80
association@apm22.fr
www.apm22.fr



ATP (ASSOCIATION TUTÉLAIRE DU PONANT)

Hervé QUEANT - Président

190 rue Ernest Hemingway - CS 61954
29 219 BREST Cedex 2
02 98 44 80 10
contact@atp.asso.fr
www.atp.asso.fr

JAN 2021